

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE
DE CAMON



DATE DE CONVOCATION
12/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice 27

présents 23

votants 26

OBJET

FINANCES

Convention d'objectifs et de
financement avec la CAF de
la Somme

Début de la séance : 20h15

Fin de la séance : 21h48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à vingt heures et quinze minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle Aragon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RENAUX, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs M. RENAUX, Mme GUYOT, Mme ROUSSEL, M. DUPUIS, M. TELLIEZ, M. CARPENTIER, Mme BRUXELLE, Mme TOUTAIN, Mme SILVESTRE, Mme LALOT, M. DESBUREAUX, Mme LELIEVRE, M. CARDON, Mme LEGRAND, Mme AUGUSTE, Mme GOURGUECHON, M. CUVILLIERS, Mme CHATELAIN, M. BASTARD, Mme CRIMET, Mme BUIGNET, Mme NOISELIET, M. FOLLEAT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

- M. COPPIER, pouvoir donné à Mme BRUXELLE
- M. SENECHAL, pouvoir donné à M. DUPUIS
- M. TORCHY, pouvoir donné à Mme AUGUSTE
- M. PIOT

Secrétaires de séance :

- Mme GUYOT
- Mme ROUSSEL



DELIBERATION N°3

OBJET : FINANCES - Convention d'objectifs et de financement avec la CAF de la Somme

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMON

Les conventions d'objectifs et de financement des activités des accueils de loisirs de la commune par la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme sont arrivées à terme et il convient de les renouveler.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi du 02 mars 1982,

VU le projet de convention joint,

DELIBERE

Article 1 : Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions d'objectifs et de financement « Aide au fonctionnement de la structure ALSH » avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme.

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait à Camon, le 18 mars 2024 et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Maire,
Jean-Claude RENAUX




Le(s) secrétaire(s),

